

Rafraîchir vos locaux de travail — décret n° 2025-482

CLIMATISEUR MOBILE

POLARIS 9000

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Climatiseur mobile
Puissance de refroidissement	2,6 kW — 9 000 BTU
Fonctions	refroidissement, ventilation, déshumidification
Classe énergétique	A
Connectivité	Wi-Fi intégrée
Télécommande	sans fil, incluse
Commandes	également disponibles sur l'appareil
Condensats	évacuation automatique
Fonctionnement	silencieux
Dimensions	770 × 315 × 395 mm
Installation	mobile, sans installation fixe



USAGE RECOMMANDÉ

Local fermé où l'évaporation ne suffit pas : bureau, salle informatique, poste de travail, infirmerie.

CE QUE DIT LE DÉCRET

Le décret impose d'évaluer le risque chaleur et de le prévenir par des moyens adaptés — sans imposer d'équipement précis. Ce matériel peut être l'un de ces moyens, à consigner dans votre plan de rafraîchissement annexé au document unique.

Groupe Fortus — importateur-distributeur en ventilation et traitement de l'air

FORTUS — SARL au capital de 260 000 € — RCS Bobigny 539 758 854 — SIRET 539 758 854 00027 — TVA FR90 539 758 854

Siège : 57 avenue Michelet, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine | contact@conformite-entreprises.fr

Groupe Fortus est une société privée. Support commercial n'émanant d'aucune administration. Le décret n° 2025-482 n'impose aucun équipement précis.
Caractéristiques communiquées par le fabricant. Visuels schématiques non contractuels.